

Concept de la crèche

Contenu

1. Cadre institutionnel.....	4
1.1 Parrainage	4
1.2 Permis d'exploitation / Les superviseurs.....	4
1.3 Capacité.....	4
1.4 Subventions.....	4
1.5 Assurance	4
2. Concept socio-éducatif.....	5
2.1 Principes pédagogiques sociaux.....	5
2.1.1 Sens et but	5
2.1.2 Objectifs et principes.....	5
2.2 Enregistrement.....	5
2.2.1 Taille et composition du groupe d'enfants	6
2.3 Acclimatation.....	6
2.4.1 Routine quotidienne.....	6
2.4.2 Routine quotidienne pendant les vacances scolaires	7
2.5 Amener et ramasser à la pépinière	7
2.5.1 Accompagnement à la maternelle	8
2.6 L'aliments	8
2.7 Repos	8
2.8 Hygiène.....	8
2.9 Le travail des parents	8
2.10 Travail en équipe	9
3. Particularités opérationnelles	9
3.1 Heures d'ouverture	9
3.2 Équipement	9
3.2.1 Objets apporté.....	9
3.3 Offre de garde	10
3.3.1 Garde réguliers.....	10
3.3.2 Garde de courte terme.....	10
3.3.3 Garde SOS.....	10

3.3.4 Garde durant la maladie.....	10
3.4 Liste de prix de garde	10
3.4.2 Événements et excursions.....	11
3.5 Paiement de la facture	11
3.6 Vacances de la crèche	11
3.7 Jours fériées.....	11
3.8 Périodes de préavis	11
3.9 Intimité	11
4. Ressources humaines	11
4.1 Qualifications.....	Fehler! Textmarke nicht definiert. 12
4.2.1 Gestion	12
4.2.2 Gestion pédagogique	12
4.3 Chef de groupe / co-éducateur	12
4.4 Les apprenants du „Zürisee-Kinderbetreuung“	12
4.5 Stagiaires	12
4.6 Stagiaires d’essai	13
4.7 Gestion des ressource humaines.....	13
4.8 Formation continue.....	13
4.8.1 Cours de premiers sions	13
4.9 Salaires.....	13
5. Conditions spatiales.....	14
5.1 Situation	14
5.2 Conception spatiale.....	14
5.3 Aire de jeu	14
5.4 Utilisation	14
6. Sécurité et hygiène.....	15
6.1 Sécurité.....	15
6.2 Hygiène.....	15
7. Légende de l’édition	16

1. Cadre institutionnel

Introduction

Ce règlement d'exploitation fournit des informations complètes sur la crèche „Zürisee-Kinderbetreuung“. Il orient les parents qui amènent leurs enfants à la crèche, sur le cadre institutionnel, le concept socio-éducatif, les caractéristiques opérationnelles, le personnel, les conditions de l'espace, la sécurité et l'hygiène.

1.1 Parrainage

La crèche „Zürisee-Kinderbetreuung“ est parti de « Zürisee-Krippe GmbH et est dirigée par Vanessa Lutz-Lang et Sascha Lang, les propriétaires, avec des principes de la pédagogie reconnu, lesquels sont aussi affiché dans se concept.

1.2 Permis d'exploitation / Autorité

La crèche „Zürisee-Kinderbetreuung“ répond aux exigences de directives de fonctionnement des crèches. L'autorité de surveillance est le département de l'Intérieur la KESB / Agence de protection pour enfants et adultes Ausserschwyz, Eichenstrasse 2, à Pfäffikon SZ

1.3 Capacité

Nous avons 30 places par jour ou 45 à 60 places à temps partiel

1.4 Subventions

Le financement de l'offre est essentiellement le devoir des parents. Independant du salaire et de la situation financière des parents, il devrait être possible pour tous les enfants de bénéficier l'offre de la garderie. Notre objectif est couvrir les coûts nécessaire par notre travail. La direction se réserve le droit, faire des ajustements si nécessaire.

La commune de Freienbach a approuvé une offre des moyens qui permet de profité des bons de soins à tous les parents (chez le point de contact de la famille, brièvement appelé AL) de les prendre pour les soins des crèches.

Auskünfte und Unterlagen

Gemeinde Freienbach
Fachstelle Familien
Gemeindehaus Dorf
Etzelstrasse 13
Postfach 160
Tel: 055 416 92 70

familie@freienbach.ch

www.freienbach.ch/betreuungsgutscheine

1.5 Assurance

La caisse maladie, l'assurance des accidents et de responsabilité personnelle des enfants est obligatoire et le devoir des parents. Pour les dommages causés par l'enfant ou la perte d'objets personnels, les parents sont responsables.

Toutes les assurances nécessaires pour la société ont été complétées par « Zürisee-Krippe GmbH ».

2. Concept socio-éducatif

2.1 Principes pédagogiques sociaux

2.1.1 Sens et but

La crèche „Zürisee-Kinderbetreuung“ est un complément de la garderie de l'école et propose aux enfants de l'année au cours de laquelle ils fêtent leur 4^e anniversaire jusqu'à la fin de la scolarité primaire, ainsi que les connaissances pédagogiques actuelles, des soins complémentaires familiaux pendant la semaine. Les enfants ont la possibilité de s'occuper des autres enfants ou de jouer avec eux. Les professionnels formés s'assurent que chaque enfant est correctement soutenu. Cette garderie non familiale est ouverte à tous les enfants, quelle que soit la raison pour laquelle les parents amènent leur enfant à la crèche « Zürisee-Kinderbetreuung»

2.1.2 Objectifs et principes

La crèche „Zürisee-Kinderbetreuung“ donne aux parents la possibilité de combiner le travail et la famille. Le complément de la garderie de l'école est effectué professionnellement selon les derniers principes pédagogiques reconnus. Des soins de haut qualité garantissent que l'enfant est au centre. Le Zürisee-Kinderbetreuung encourage l'échange social, guide et accompagne. Les enfants sont entretenus avec amour et soutenus dans leur niveau de développement. Ils connaissent un environnement dans lequel ils peuvent se confirmer et leur indépendance est encouragée. Ils apprennent à prendre leurs responsabilités et de s'intégrer dans le groupe mixte d'âge.

Pour les parents, dont les enfants sont pris en charge dans une crèche, il y a une transition sans heurt de leur enfant à l'école. Les parents qui souhaitent reprendre le travail reçoivent désormais un soutien précieux dans la planification de leur structure quotidienne.

Ce supplément de garderie contemporain de l'école de « Zürisee-Kinderbetreuung» offre aux parents un service de garde d'enfants professionnelle et fiable.

2.2 Enregistrement

L'enregistrement est indépendant de la nationalité, de la couleur de la peau, de la religion ou du statut social.

L'enregistrement de l'enfant devient définitif dès la signature du contrat de garde par la propriétaire ou la direction de la crèche et les parents et le dépôt est réglé par un montant mensuel. Une copie de la carte de la caisse maladie doit être déposée lors de l'inscription. Le concept de la crèche de „Zürisee-Kinderbetreuung“ fait partie du contrat de garde et règle la coopération entre les parents et la crèche.

Les frères et sœurs ont la priorité sur les autres enfants sur la liste d'attente.

2.2.1 Taille et composition du groupe d'enfants

En fonction de notre donnée spatiale notre objectif est que les enfants forment leurs propres groupes en décidant où et avec qui ils veulent jouer. Nous sommes guidés par l'approche pédagogique. Les enfants de la «Zürichsee-Krippe» ont la priorité sur les autres enfants sur la liste d'attente.

2.3 Acclimatation

Lors de l'inscription l'enfant doit initialement être accompagné par le parent ou autre personne proche pendant une courte période. La procédure exacte est discutée individuellement entre la gestion des pépinières et les parents/tuteur légal.

2.4.1 Routine quotidienne

11:30-12:00 h:	Arrivée des enfants de la maternelle et des élèves. Rituel d'arrivée et lavage des mains ensemble.
12:00-12:45 h:	Nous profitons d'un déjeuner fraîchement préparé.
12:45-13:00 h:	Les enfants participent aux tâches ménagères. Un plan est clairement affiché pour les enfants
13:00-13:15 h:	Se brosser les dents et un repos pour tous les enfants.
13:15-13:30 h:	Les enfants retournent à l'école.
13:30-14:00 h:	Des activités tranquilles sont proposées et réalisées, par exemple des puzzles et regarder des livres.
14:00-16:00 h:	Activités, jeu libre ou terrain de jeux
15:00-16:00 h:	Jeux accompagné ou des devoirs.
16:30-17:00 h:	Laver les mains et grignotines d'après-midi

- 17:00-17:30 h: Faire les devoirs , puis du temps pour les activités et les jeux libres
18:00-19:00 h: Les enfants rentrent chez eux ou ils peuvent jouer libre.

2.4.2 Routine quotidienne pendant les vacances scolaire

- de 07:00 h: La crèche ouvre ses portes et les premiers enfants arrivent.
07:30-08:00 h: Nous prenons le petit déjeuner avec les enfants.
08:00-12:00 h: Jeux libre, terrain de jeux, travail et artisanat, activités de vacances et excursions ou cuisine du déjeuner ensemble. Il y a une pause fruits à 10h.
12:00-13:00 h: Nous profitons d'un déjeuner fraîchement préparé.
13:00-16:30 h: Activités adaptées aux besoins des enfants et à la météo. (jeux libre, terrain de jeux, promenade)
16:30-17:00 h: Laver les mains et grignotines d'après-midi
17:00-17:30 h: Faire les devoirs , puis du temps pour les activités et les jeux libres

2.5 Amener et ramasser à la crèche

La situation de amener et de ramasser est un élément essentiel / rituel dans la routine quotidienne

Amener et arriver

Il est important que nous soyons informé de l'actualité concernant l'enfant par les parents le matin par téléphone ou mail (par exemple une maladie passée de l'enfant, les décès, ect.). Si votre enfant vient à nous indépendamment, nous sommes heureux si vous renvoyer votre enfant loin de chez vous chaque jour en même temps. Nous savons donc que votre enfant arrive en même temps à chaque fois.

Le chemin de l'école est soumis à la responsabilité parentale.

Piqué ou envoyer retour à la maison

Les enseignants informent les parents des événements importants s'ils viennent les chercher le soir. Sinon, les parents seront informés par téléphone.

Si vous souhaitez que votre enfant rentre à la maison seul, nous l'enverrons à l'heure souhaitée, qui doit toujours être la même. Le devoir de surveillance de Zürisee-Kinderbetreuung prend fin lors de la remise et / ou de l'adoption de l'enfant.

2.5.1 Accompagnement à la maternelle

Pour les enfants de la maternelle, si nécessaire, une accompagnante peut être prise en charge pour les récupérer et les amener à la maternelle et en revenir. Cela s'applique aux trois premiers mois de la première année de la maternelle. Après trois mois, l'indépendance devrait être encouragée par petits pas par l'enfant qui apprend à marcher seul jusqu'à la maternelle.

Ce service coûte 5.- CHF par trajet.

2.6 L'aliments

Les enfants se voient proposer des repas équilibrés, variés et sains. Ceux-ci sont déterminés par les produits saisonniers et régionaux. En cas d'allergie (maladie coeliaque ou intolérance au lactose, par exemple) ou d'intolérance alimentaire, la nourriture doit être donnée par les parents. Par conséquent il n'y a pas droit à une réduction du montant mensuel.

2.7 Repos

Il y a un repos pour les enfants présents entre 13.30 – 14.00h. Des offres calmes (par exemple, dessiner, écouter des histoires, des puzzles, des livres, etc.) peuvent être utilisées.

2.8 Hygiène

On regarde que les enfants marchent indépendamment aux toilettes quand ils ont une nécessité. Se laver les mains après avoir utilisé les toilettes et avant et après chaque repas, est une partie intégrante de la routine quotidienne. Le brossage des dents au déjeuner est obligatoire pour tous les enfants. Pour les filles et pour les garçons, il y a une toilette séparée disponible.

2.9 Le travail des parents

Le « Zürisee-Kinderbetreuung » soigne une grande importance à une relation de confiance avec les parents. Une culture de communication ouverte est la base d'un partenariat éducatif majeur pour le bénéfice des enfants. Les parents et l'équipe orientent les uns des autres sur toutes les circonstances importantes dans la vie de tous les jours.

Les parents reconnaissent les règles du « Zürisee-Kinderbetreuung » et soutiennent leur enfant à s'intégrer dans le groupe

2.10 Travail en équipe

L'ambiance dans notre crèche „Zürisee-Kinderbetreuung“ est d'une grande importance, de sorte que les enfants se sentent à l'aise. Par conséquent, il est très important que l'atmosphère dans l'équipe, la base d'une coexistence harmonieuse est maintenue.

Nous sommes très motivés et aime cette sorte de formation intensive et apprécions la communication ouverte, honnête, respectueux et transparent, où les conflits peuvent également se produire. Pour nous, une équipe harmonieuse ne se distingue pas par le fait que les conflits n'arrivent pas, mais par la capacité de percevoir les tensions de parler et de trouver des solutions ensemble.

Fonctionnement du travail d'équipe qui caractérise notre quotidien, les soins solides et professionnelle des enfants. La pépinière « Zürisee-Kinderbetreuung» et la garderie « Zürisee-Krippr» travaillent professionnel et personnel proche ensemble. Pour les enfants, cette expérience dans les structures comme la famille est un atout. Frères et soeurs peuvent également communiquer entre eux dans leurs temps libre.

3. Particularités opérationnelles

3.1 Heures d'ouverture

Tous les jours pendant les heures de classe 10:00 - 19:00 h

En option, les éléments suivants peuvent être réservés si nécessaire :

Service du petit déjeuner 07:00 – 08.15 h

Toute la journée 07:00 - 19:00 h

Tous les jours pendant les vacances scolaires 07:00 - 19:00 h

3.2 Équipement

Chaque enfant doit déposer les éléments suivants dans la crèche:

- Chaussons ou chaussettes antidérapantes
- Vêtements de rechange (selon la saison)
- aliments spéciaux (allergies, etc.)
- Médicaments / crème solaire
- les vêtements de pluie / habit de neige

3.2.1 Objets apporté

Apporte un enfant ses propres jouets dans la pépinière de « Zürisee-Kinderbetreuung», nous attendons à ce que l'enfant peut partager ses jouets avec d'autres enfants. Si cela est impossible, la surveillante gardera le sujet dans sa boîte personnelle dans la garde-robe. La pépinière „Zürisee-Kinderbetreuung“ assume aucune responsabilité pour un jouet apporter qui est cassé ou perdu.

3.3 Offre de garde

3.3.1 Garde réguliers

Les jours de garde sont déterminés à la conclusion du contrat. Il est réservé de la même manière et fixe chaque semaine ou chaque mois. Une demande de changement (changement et extension) des jours de garde sera respecté si possible. Pourvu que la capacité de garde nécessaire soit disponible.

La réduction des jours de garde convenus est soumis à un préavis de deux mois.

3.3.2 Gare de courte terme

En cas d'absence imprévue des parents, nous offrons la possibilité de plus, les gardes de courte durée pour les enfants déjà établi. Le désir des parents peut être envisagée si suffisamment de capacité de garde est disponible. Les jours de garde requis doivent être enregistrés la veille au plus tard. Ceci seront facturés comme garde supplémentaires.

3.3.3 Garde SOS

Dans chaque famille, il peut y avoir des urgences qui nécessitent des soins aux enfants. La prise SOS par jour peut également être utilisé pour les familles non-inscrits, à condition que les capacités nécessaires des soins est disponible. Pour notre part, cela nécessite un soutien pédagogique intensif pour l'enfant et l'effort supplémentaires doit être facturé avec un supplément de CHF 20.00.

3.3.4 Garde durant la maladie

Des enfants malades ne peuvent pas visiter le « Zürich-Kinderbetreuung ». Si l'enfant tombe malade pendant sa présence, les parents sont informés qu'ils pourront récupérer l'enfant. En cas d'accident ou d'une maladie grave soudaine, les employés ont le droit d'accompagner l'enfant à des soins médicaux. Les parents seront informés immédiatement.

En cas d'urgence, le surveillant applique le médecin de « Zürich-Kinderbetreuung » (med. Pract. Eugen Janzen, Schindellegstr. 71, 8808 Pfäffikon) ou à l'institution compétente (l'hôpital etc.)

3.4 Liste de prix de garde

Service du petit déjeuner	07:00 - 09:00 h	25.- Fr.
Service du midi	11:30 - 13:30 h	25.- Fr.
Demi-journée après-midi/soir	11:30 - 19:00 h	75.- Fr.
Toute la journée	07:00 - 19:00 h	100.- Fr.
Garde de vacances pour les enfants externes	07:00 - 19:00 h	120.- Fr.
Accompagnement sur le parcours de la maternelle		5.- Fr.
Supplément forfaitaire SOS sur chaque module		20.- Fr.

3.4.2 Événements et excursions

Tous les coûts et services pendant les horaires de la pépinière normales (visite au zoo, plage, etc.) sont inclus dans le montant pour la garde d'enfants.

3.5 Paiement de la facture

Les jours de garde convenus contractuellement par mois (frais mensuels) seront toujours facturés. Ceci s'applique également pendant des jours fériés et des absences pour cause de maladie, d'accident ou de vacances. Les frais doivent être payés mensuellement à l'avance jusqu'au 25 du mois. Les parents sont obligés d'établir un ordre permanent auprès de leur banque pour assurer un paiement ponctuel.

3.6 Vacances de la crèche

La dernière semaine de juillet et la première semaine d'août sont des vacances. Aussi à Noël / Nouvel An pour une semaine.

3.7 Jours fériés

Le « Zürisee-Kinderbetreuung » est ouvert tous les jours de 7h00 à 19h00, aussi pendant les vacances scolaires et les jours libre scolaires.

De plus, la pépinière est ouverte à ce qu'on appelle les jours de pont, (sauf le jour de l'Ascension) qui suivent avant ou après les jours fériés où l'école est fermée. Donc aussi pendant des journées de formation des professeurs.

Nous sommes fermés les jours fériés suivants: 1er janvier, vendredi saint, lundi de Pâques, Ascension, lundi de Pentecôte.

Pour les autres vacances, nous avons une licence payante de Kt. Schwyz. S'il vous plaît laissez-nous savoir assez tôt si votre enfant vient à la garderie ces jours-là.

3.8 Périodes de préavis

Chaque place de garde peut être résiliée par écrit de la part des parents et de la « Zürisee-Kinderbetreuung » avec un préavis de deux mois à la fin du mois. Si le délai de préavis n'est pas respecté, la totalité des frais de garde sera facturée pour la durée.

Si un lieu d'admission a été convenu contractuellement et si les parents préviennent avant le début du lieu, un montant unique de frais mensuel sera facturé.

La caution sera toujours entièrement remboursée ou compensée par le dernier mois de soins.

3.9 Intimité

Nous travaillons avec plusieurs ordinateurs / laptops et à différents places en même temps. Pour cela, nous utilisons des services cloud Dropbox et Ondrive. Puisqu'il s'agit de services cloud étrangers, nous violons le nouveau DSG, article 4 paragraphe 4 et article 6 sans votre consentement. Il s'agit principalement d'un document qui est activé sur Dropbox / Ondrive et qui est toujours en cours de traitement – La liste des parents et des enfants que nous devons garder pour le KESB. Les nouveaux parents sont ajoutés avec les coordonnées, les retraits sont notés. Avec la signature du contrat d'inscription, vous acceptez ces conditions.

4. Ressources humaines

4.1 Qualifications

En plus de la personnalité mature de nos employés qualifiés, ils ont une formation professionnelle reconnue. Au moins une fois par an un entretien de qualification aura lieu avec les employés.

4.2.1 Gestion

La propriétaires de «Zürisee-Krippe GmbH» est Vanessa Lutz-Lang et Schascha Lang. Vanessa Lutz-Lang est responsable de la gestion de «Zürisee-Krippe GmbH». Elle est un spécialiste des soins formée et formateur professionnel. Depuis février 2016 elle est chef d'équipe formée et expert en examen pour les apprenants FaBe. Comme responsable administrative elle rend compte à tout le personnel de «Zürisee-Krippe GmbH». Son mari Sascha Lang support le team partout où il peut. En plus des achats, il est également responsable de l'entretien de la maison.

4.2.2 Gestion pédagogique

La direction pédagogique mène en étroite collaboration avec la direction administrative la crèche. Elle a la formation appropriée ou est en formation pour cela.

4.3 Chef de groupe / Co-éducateur

Nous employons des personnalités matures ayant une grande expérience en tant que chef de groupe et co-enseignant. Tous nos chefs de groupe sont des mentors spécialisés et des formateurs professionnels ayant une expérience professionnelle.

4.4 Les apprenants du «Zürisee-Kinderbetreuung»

La pépinière «Zürisee-Kinderbetreuung» offre la formation de trois ans en tant que spécialiste de soins.

4.5 Stagiaires

Stagiaires doivent avoir un âge minimum de 16 ans. Condition préalable pour un stage est intéressé par les relations interpersonnelles, plaisir à travailler avec les enfants et de donner le meilleur dans l'équipe. Les stagiaires sont généralement employés pour un stage d'un an et doivent avoir une parfaite connaissance de l'allemand.

4.6 Stagiaires d'essai

Des stage d'essai sont possibles et durent généralement une semaine. Le stage de travail social dure 3 mois.

4.7 Gestion des ressource humaines

Chaque employé a une description de travail dans laquelle les responsabilités et les tâches sont réglementées. La description de poste, le statut du personnel, le concept d'urgence et d'accident, le concept nutritionnel, le code de conduite en matière de violence sexuelle et le concept d'hygiène font partie du contrat de travail.

4.8 Formation continue

Le « Zürichsee-Kinderbetreuung » offre à tous les employés une semaine de congé de formation.

L'équipe est encouragée à se renseigner et de visiter des cours, de conférences, de supervisions, d'éducation des adultes, etc.

4.8.1 Cours de premiers soins

Le « Zürichsee-Kinderbetreuung » propose une formation interne pour le cours de secourisme "Prévention des accidents chez les nourrissons" tous les 2 ans. Tous nos employés participent au cours.

4.9 Salaires

Les salaires des employés sont adaptés à la formation professionnelle et à l'expérience professionnelle, ce qui correspond aux recommandations de Kibesuisse.

5. Conditions spatiales

5.1 Situation

La pépinière « Zürisee-Kinderbetreuung » offre en collaboration avec la crèche « Zürisee-Krippe », un service de garde professionnel et complet. Au centre de Pfäffikon à côté de l'école primaire « Felsenburgmatte », Summelenweg 2, est l'endroit idéal pour cette pépinière soutien scolaire.

5.2 Conception spatiale

Dans les chambres au rez-de-chaussée sur 185 m², la cuisine est utilisée pour la préparation des repas. Les enfants reçoivent un lieu de repos, de retraite et de devoirs. Pendant la période de soins, les enfants sont gardés dans les groupes qu'ils ont choisis eux-mêmes. Pour les différents groupes d'âge il y a un large assortiment de jeux, de livres et de jouets. En outre les enfants sont admis à partir de leur 4^{ème} anniversaire.

5.3 Aire de jeu

Il y a beaucoup de possibilités, d'être gardés à l'extérieur et de bouger à l'air frais. Par exemple, la cour de récréation ou bien en été, la rivière juste devant nos locaux. En dehors des heures de classe, nous pouvons utiliser la cour de récréation de l'école. Les enfants de la garderie et de l'école primaire, qui ne font pas partie de la pépinière et de notre service, ne pourront pas être gardés de notre part.

5.4 Utilisation

L'utilisation des locaux comme garderie ont été approuvés et acceptés par l'autorité compétente. (BFU, Inspection des incendies)

6. Sécurité et hygiène

6.1 Sécurité

À la sécurité quotidienne des enfants est donné une grande attention et considération. Tout matériel de jeu et d'apprentissage sont vérifiées pour un optimum afin d'exclure la santé ou des matières et articles potentiellement dommageables. Il y a des inspections répétées de tous les équipements et appareils ou machines pour assurer la meilleure sécurité possible.

Pendant leurs séjour dans les localités de « Zürisee-Kinderbetreuung », les enfants sont supervisés. Les enfants ne doivent pas quitter seuls le lieu de la pépinière pendant le temps de garde réservé. Lors de la visite des terrains de jeux publics, les enfants sont accompagnés et encadrés.

L'enfant ne devrait-il pas être personnel ramasser par les parents, les parents doivent le signaler tôt. Les parents doivent nous fournir le nom et le prénom de la personne étrangère qui doit s'identifier avec une carte d'identité en ramassant.

Nous ne donnons pas d'enfants à des inconnus.

Si l'enfant peut rentrer chez lui seul, il doit nous être signalé par les parents. Le Chemin du retour est la responsabilité des parents.

6.2 Hygiène

Quand de nombreuses personnes se réunissent tous les jours, un concept d'hygiène et un nettoyage bien pensé sont indispensables.

Sur la base d'un concept d'hygiène, l'équipe effectue des nettoyages quotidiens différenciés. Ainsi, une bonne hygiène constante des salles de la pépinière peut être garantie.

Le concept d'hygiène peut être consulté sur demande.

7. Légende de l'édition

Tous modifications concernant le contenu (mais pas la conception ou l'orthographe) de ce concept de pépinière seront immédiatement signalée à l'autorité de protection des enfants et des adultes Ausserschwyz.

Date	Quoi	Qui
08.12.2016	Créé concept de la pépinière	Yvonne Lang Vanessa Lutz
09.12.2016	Lecture correcte et design	Vanessa Lutz
14.12.2016	Correction orthographique	Vanessa Lutz Yvonne Lang
22.12.2016	Correction	Vanessa Lutz
18.01.2018 31.01.2018 23.03.2018	Ajustements Correction Changement de nom	Michelle Frischknecht Yvonne Lang
06.11.2018 16.11.2018	Traduction français Correction	Fatlinda Selimi Fatlinda Selimi
Juni 2020	Correction	Tane von Michelle Frischknecht
Dezember 2020	Anpassung Gemeinde Freienbach	Vanessa Lutz
September 2023	Neuer Arzt	Michelle Schönbächler